



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Tél : 20 30 90 20
Fax : 20 21 35 87
Email : info@tresor.gouv.ci
Adresse : BP V98 ABIDJAN

Abidjan, le 23 DEC 2020

Le Directeur Général

N° 09 29 5 MEF/DGTCP/DEMO/YAB

Destinataires : Tous les services

V/Réf. :

Objet : NOTE D'ORIENTATION POUR L'ANNEE 2021

Nombre de pièces : 00

La nouvelle gestion publique, au regard des normes et standards internationaux, tend de plus en plus à faire de la satisfaction des besoins du citoyen, une priorité des administrations.

Dans le droit fil de cette approche novatrice de l'action publique, les autorités gouvernementales prônent, davantage, l'édification d'une Administration moderne et performante, intégrant la valeur publique. Autrement dit, une administration orientée citoyen.

Fort de cette vision, le Trésor Public certifié à la norme ISO 9001 version 2015, sur l'ensemble de ses processus et métiers, a inscrit au cœur de son système de management, le citoyen comme finalité de son action.

Ainsi, notre administration entend maintenir un niveau de performance soutenu en faisant de l'amélioration continue de l'offre de service public, le pilier de sa politique managériale.

Dans un contexte marqué par l'impact négatif de la crise sanitaire à la COVID-19 sur l'économie nationale, il importe pour le Trésor Public, acteur essentiel de la politique économique et financière de l'Etat de Côte d'Ivoire, d'œuvrer à fournir des réponses adéquates aux besoins du citoyen à travers des actions créatrices de valeur.

Aussi, tenant compte de la nécessité d'instaurer une convergence de vues autour de cette exigence, j'ai décidé de placer l'année 2021 sous le sceau du thème : « **le Trésor Public, une administration créatrice de valeur ajoutée, au service du citoyen** ».

Cette orientation vise à mettre en évidence le lien direct entre la mise en œuvre de nos missions et la satisfaction du citoyen, client final de l'Etat et de ses démembrements.

A cet égard, six (6) déclinaisons ont été retenues :

1. Mettre le contrôle interne et la maîtrise des risques au cœur du système de management du Trésor Public en vue de renforcer l'efficacité des process au service du citoyen

Le système de management du Trésor Public est un système intégré englobant la qualité, le contrôle interne et la maîtrise des risques. Au terme de plusieurs décennies de pratique, force est de constater que le volet qualité a largement pris le pas sur les aspects liés au contrôle interne et à la maîtrise des risques, occasionnant malgré les outils qualité, des dysfonctionnements dans les services.

Il importe, dans le cadre de la présente note, de renforcer le déploiement et l'appropriation du dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques dans tous les services du Trésor Public. Toutes choses qui devraient renforcer l'efficacité de nos process, en vue d'un service de qualité qui profite au citoyen.

2. S'approprier les outils digitaux déployés et finaliser les chantiers numériques amorcés pour accroître l'efficacité des prestations au citoyen

Depuis plusieurs années, de nombreux outils numériques destinés à moderniser nos méthodes de travail ont été développés. Cependant, il ressort de l'analyse d'impact que très peu sont effectivement utilisés par les destinataires, annihilant ainsi la plus-value apportée par ces innovations.

Aussi s'agira-t-il, pour l'année 2021, de veiller à une appropriation des outils conçus et finaliser les chantiers digitaux ouverts, notamment, TrésorPay et de TrésorMoney dont la finalité est de rapprocher les services du Trésor Public du citoyen à travers la dématérialisation des paiements et des encaissements effectués dans nos guichets.

3. Développer une gestion intégrée de la Trésorerie en vue d'optimiser le règlement des engagements de l'Etat au profit des créanciers

La gestion de la trésorerie telle que mise en œuvre mérite d'être renforcée, afin de réduire de façon drastique les tensions de trésorerie préjudiciables au respect des engagements de l'Etat à l'égard des opérateurs économiques, des investisseurs et des citoyens.

L'innovation consistera à intégrer la gestion de la dette à celle de la trésorerie, à rechercher et diversifier les moyens de financement à moindre coût, à optimiser la mobilisation des ressources pour une meilleure prise en compte des dépenses dans les délais requis. Ces efforts permettront de renforcer la confiance dans la qualité de la signature de l'Etat.

4. Améliorer la redevabilité du Trésor Public envers ses mandants et le citoyen en matière de fiabilité et de disponibilité de l'information financière et comptable

Depuis plusieurs gestions, les reportings du processus « tenir les comptes publics et parapublics » font apparaître une baisse de la qualité comptable, s'exprimant principalement par des indicateurs de performance et d'impact en deçà des cibles fixées.

Il s'agit d'un dysfonctionnement majeur qui porte sur le cœur du métier et impacte les principales données de sortie produites par le Trésor Public, notamment, la Balance Générale des Comptes et le Compte Général de l'Administration des Finances.

Les problématiques liées à l'exhaustivité, à la fiabilité et aux délais de production des informations comptables et financières constituent des préoccupations majeures qui méritent une attention soutenue. Ceci, pour préserver la crédibilité du Trésor Public auprès du citoyen, des opérateurs économiques et des partenaires institutionnels, envers qui nous avons un devoir de redevabilité.

Aussi, un point d'honneur devra être consacré à l'amélioration de la qualité des données comptables et financières produites.

5. Valoriser le capital humain pour assurer la qualité du service public

Le niveau de performance atteint par le Trésor Public induit l'adoption d'une véritable politique de valorisation du capital humain, socle de son efficacité et de sa performance.

Pour ce faire, le Trésor Public s'est appuyé sur plusieurs leviers notamment le renforcement des capacités, l'évaluation des performances, la célébration du mérite et de l'excellence ainsi que l'intégration des valeurs citoyennes à la culture d'entreprise à travers les honneurs au drapeau national.

Au-delà de ces acquis, il importe pour notre administration, de finaliser, entre autres, le projet de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, afin de garantir à l'utilisateur une offre de service public fournie par des ressources humaines de qualité.

6. Renforcer le respect des valeurs Ethiques et Déontologiques gage de crédibilité auprès du citoyen

La spécificité de nos missions impose aux acteurs d'être des modèles en matière de probité et d'exemplarité. À cet égard, en sus du Code d'éthique et de déontologie, la Direction Générale a jugé opportun, dans la droite ligne des orientations gouvernementales, de marquer son engagement dans la lutte contre la fraude et la corruption en définissant une politique dédiée.

Il s'agira de veiller à une mise en œuvre des axes de la politique définie, pour une amélioration de la gouvernance dans la gestion des deniers publics, en particulier, et dans l'exercice de nos missions de service public, en général.

III- Autres axes prioritaires de l'année 2021

En marge des axes déclinés dans la présente note, il est impérieux de veiller à une mise en œuvre efficace des actions décidées dans le cadre du Plan Stratégique de Développement 2021-2025.

Par ailleurs, le défi du maintien du certificat à la norme ISO 9001 version 2015 doit davantage fédérer les énergies dans un souci constant de rééditer l'exploit. Toute chose qui permettra au Trésor Public de confirmer sa place de leader sur le perron des administrations publiques ivoiriennes.

Par conséquent, j'engage particulièrement la Direction des Etudes, des Méthodes et de l'Organisation, Pilote du Processus de Management n°2 « Coordonner la Stratégie Institutionnelle, à l'effet d'identifier, en relation avec tous les services, des actions concrètes pour une mise en œuvre harmonieuse de ces orientations.

Tel est le nouveau pari de confiance qui requiert une mutualisation de nos efforts, pour un Trésor Public en marche vers l'excellence.



SAHORE KONAN JACQUES
Directeur Général
du Trésor et de
la Comptabilité Publique